

Fiche récapitulative

TEC538 | Comptabilité internationale



28

Total d'heures d'enseignement



12

Crédits ECTS



Date non définie

Début des cours prévu

Programme

Série 1.

Introduction

Titre 1. Comptabilité internationale - La question des sources

Titre 2. Etats financiers IFRS

Titre 3. Etat (ou tableau) des flux de trésorerie de la période (IAS 7)

Titre 4. Première adoption des IFRS (IFRS 1)

Titre 5. IFRS pour les PME (IFRS for SMES)

Série 2.

Titre 6. Les actifs non courants

Titre 7. La dépréciation des actifs non courants (IAS 36)

Titre 8. Les autres actifs non courants

Titre 9. Les actifs courants

Titre 10. Les instruments financiers

Série 3.

Rappel: Présentation de l'état du résultat global et catégories d'autres éléments du résultat global

Titre 11. L'activité ordinaire et les produits

Titre 12. Les charges et les risques supportés par l'entreprise

Série 4.

Titre 13. Reporting financier

Titre 14. Regroupement et comptes consolidés

Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

UE du master CCA M2 du Cnam-Intec

En application du règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne, en date du 19 juillet 2002, les comptes consolidés des sociétés dont les titres sont cotés sur un marché réglementé ou faisant offre au public d'instruments financiers, publiés postérieurement au 1er janvier 2005, doivent être établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) de l'IASB. Ce passage aux normes comptables internationales a concerné près de 7 000 sociétés cotées européennes.

- Acquérir de solides connaissances sur les principes et techniques de comptabilisation en normes IFRS et être capable de lire et analyser des états financiers présentés selon ces normes, en particulier les états financiers consolidés des sociétés cotées.

Compétences :

Comprendre le rôle et l'articulation des normalisateurs comptables européens et internationaux (IASB) et suivre le processus de retranscription des textes dans l'UE.

Connaître et consulter les sources de la réglementation comptable (IAS/IFRS, textes des droit communautaire) ; appliquer la réglementation comptable sur les points mentionnés dans le programme

Connaître la notion et le contenu du cadre conceptuel comptable de l'IASB

Rechercher et utiliser les règlements, avis et interprétations publiés par les organismes européens et internationaux (Union européenne, IASB)

Identifier la finalité des opérations mentionnées au programme et pouvoir les articuler avec les principes comptables et les dispositions normatives prévues par les normes internationales.

Collecter les informations permettant de traiter selon les IFRS (identifier, évaluer, calculer, enregistrer ou réviser) les principaux éléments des états financiers mentionnés au programme

Identifier les règles d'évaluation (initiale et postérieure à la comptabilisation initiale) des principaux éléments des états financiers selon les IFRS et pouvoir les appliquer aux principales opérations économiques.

Prérequis

Sont admis en M2 les candidats ayant validé le M1, c'est à dire ayant obtenu une note de 10/20 à chacune des épreuves de M1: UE 532, UE 533, UE 535 et UE 536.

L'accès direct en M2 n'est possible que pour les candidats en cursus DSGC ayant validé avec une note au moins égale à 10/20 les quatre UE du DSGC correspondant au cursus M1, à savoir les UE 212, 213, 215 et 216. Aucune autre passerelle n'est possible.

La sélection se fait sur dossier. Les dossiers de candidature seront disponibles sur le site intec.cnam.fr à partir du mois d'avril 2019 et devront être déposés ou adressés par voie postale à l'Intec: 40, rue des Jeûneurs-75002 Paris avant le 13 septembre 2019.

Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Exemple : Je m'inscris le 21 juin à FPG003 (Projet personnel et professionnel : auto-orientation pédagogique). Le premier cours a lieu le 21 octobre. Le délai d'accès est donc de 4 mois.

Lors de votre inscription, un délai administratif d'environ 2 semaines est nécessaire pour mettre en œuvre l'accès effectif aux enseignements.

Modalités

Modalités pédagogiques :

Pédagogie qui combine apports académiques, études de cas basées sur des pratiques professionnelles et expérience des élèves. Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé tout au long du cursus.

Modalités de validation :

- Deux examens finaux écrits par année universitaire (une session normale d'examen en juin et une session de rattrapage en septembre).
- Epreuve écrite d'une durée de 3 heures.
- Coefficient : 1.

- L'UE TEC538 est validée si la note obtenue à l'examen final est au moins égale à 10/20.
- L'UE TEC538 fait partie d'un bloc d'enseignement qui regroupe les 4 UE composant l'année M2 du master CCA.
- L'année M2 est validée à condition d'avoir obtenu à l'examen final de chaque UE une note au moins égale à 10/20.

Tarif

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page Financer mon projet formation [open_in_new](#) ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Cette unité d'enseignement n'est valorisable que dans cette certification.

Avis des auditeurs

Les dernières réponses à l'enquête d'appréciation de cet enseignement :

↓ [Fiche synthétique au format PDF](#)

Taux de réussite

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ [Taux de réussite](#)